



## Probleme de devis pour travaux sur chaudiere

Par **Lasalade**, le **02/12/2011** à **13:43**

Bonjour,

j ai signer un devis pour un remplacements de pieces defectueuses au 28/11 avec bon pour accord et date d execution specfier part mes soins en date du 29/11 je suis lier avec la société gerant l entretien de ma chaudiere par un contrat de maintenance qui couvre le deplacements ,la main d oeuvre,l entretien.

Contrat qui courais du 1/12/2010 au 30/11/2011

le 30/11 j ai donc decider de me rendre a l agence pour payer ma cotisation du 1/12/2011 au 30/11/2012 en changeant de formule et en prenant l Integrale(deplacements ,la main d oeuvre,l entretien,pieces defectueuses)

Ma question est:

puis je demander la gratuiter des pieces?

l execution du chantier etant maintenant lier par un contrat prenant en charge les pieces defectueuses.

ou puije resilier le devis suivant L114-1 du code de la Consommation

puisque le chantier n as pas commencer le 29/11

de plus il ne m as rien ete renvoyer,par exemple le devis contre-signer et tamponner par leurs soins.

Merci pour votre aide.